

PRIORITÉ AU CLIMAT ET À LA BIODIVERSITÉ

RECOMMANDATIONS DU MOUVEMENT ÉCOCITOYEN UNEPLANÈTE
DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES
2024-2025 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LE 1^{er} FÉVRIER 2024



UNEPLANÈTE
mouvement écocitoyen

PRÉSENTATION

Le Mouvement écocitoyen UNEplanète est une coalition de groupes citoyens et de personnes dont le but est de contribuer efficacement au virage radical qui s'impose pour atténuer la crise climatique et stopper l'épuisement des ressources de la terre.

Pourquoi « UNEplanète »? Parce que nous avons une conscience aigüe du fait qu'il n'existe qu'une seule planète Terre et que nous sommes en train de détruire les conditions qui y rendent la vie possible. Pour exprimer, aussi, l'idée que nous portons tous, solidairement, la responsabilité de passer en mode urgence afin de sauver ce qui peut encore être sauvé.

En effet, le temps presse. Nul n'ignore que les incendies de forêt, les tornades, les canicules et les inondations qui ont fait la manchette jour après jour en 2023 ne sont que les premières manifestations, timides, des perturbations auxquelles nous ferons face si nous n'utilisons pas les quelques années qui nous restent pour prévenir un emballement climatique irréversible. Nous savons aussi, notamment dans la foulée de la COP15 qui a eu lieu à Montréal en décembre 2022, que la sixième extinction de masse, déjà en cours, est probablement le signe avant-coureur d'un effondrement massif des écosystèmes dont notre survie dépend.

C'est dans ce contexte que nous exhortons le gouvernement du Québec à s'élever au-dessus du court-termisme et à faire des choix budgétaires responsables dont la population pourra être fière aux yeux du monde et des générations montantes.

NOS RECOMMANDATIONS

Le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité étant liés à tous les secteurs de l'activité humaine, la liste des choix budgétaires à faire pour atténuer ces crises pourrait être très longue. Nous nous limiterons ici à neuf recommandations qui nous semblent particulièrement importantes, en insistant toutefois sur la première, qui est transversale et devrait s'appliquer à l'ensemble des dépenses publiques.

Recommandation 1 – Transversale | PRIORITÉ AU CLIMAT ET À LA BIODIVERSITÉ

Passer toutes les dépenses publiques au crible de la lutte contre le réchauffement climatique et de la préservation de la biodiversité, entre autres en soumettant tous les projets d'investissement et d'infrastructure à un test climat ainsi qu'à une évaluation des impacts sur la biodiversité. Rejeter tout projet qui ne respecte pas les plus hauts standards en ces matières.

Recommandation 2 – Énergie | SORTIE DU GAZ NATUREL

En concertation avec Hydro-Québec, investir dans des programmes menant à la sortie rapide et complète du gaz dans les bâtiments ainsi qu'à l'efficacité énergétique des bâtiments (enveloppe du bâtiment, fenêtres à haute efficacité, géothermie etc.) et à l'aplanissement des pointes de demande d'électricité (accumulateurs de chaleur, domotique, panneaux solaires etc.) afin de rendre possible l'électrification complète des bâtiments sans surcharger le réseau d'Hydro-Québec lors des grands froids.

Plus concrètement, initier un grand chantier de rénovation écoénergétique des bâtiments visant l'électrification immédiate à 100 % des bâtiments chauffés au gaz et la conversion graduelle, sur 20 ans, de tous les bâtiments vers une consommation énergétique tendant vers le net zéro; veiller à ce que les ménages défavorisés qui vivent dans des passoires thermiques (et non uniquement ceux qui ont les moyens de défrayer eux-mêmes leurs travaux) puissent bénéficier en priorité de ces programmes – tout en évitant que ceux d'entre eux qui sont locataires subissent par la suite des hausses de loyer ou des évictions déguisées ou non.

Recommandation 3 – Transport | PARITÉ AVEC L'ONTARIO EN TRANSPORT COLLECTIF

Cesser d'investir dans l'auto solo via le développement autoroutier et les subventions à l'achat de voitures électriques. Rejeter tout projet d'investissement dans l'expansion des infrastructures aéroportuaires. Rejoindre l'Ontario en ce qui concerne le montant par habitant investi en transport collectif (selon l'Alliance Transit, au cours de la prochaine décennie, l'Ontario prévoyait dans son budget 2022 investir plus de 4 000 \$ par habitant en transports collectifs, contre 1 548 \$ au Québec¹). Investir dans le développement d'un système décarboné de transport des marchandises - longue distance et de proximité.

Recommandation 4 – Économie | SOBRIÉTÉ, SOLIDARITÉ, PROXIMITÉ

Cesser d'offrir des ponts d'or à des multinationales pour faire croître une économie qui n'est plus viable. Investir dans l'économie de la sobriété et dans la recherche appliquée en ces domaines : écoconception, durabilité, réparabilité, économie de la fonctionnalité, vrac, consigne, élimination à la source des déchets etc. Investir dans une politique industrielle sobre en carbone et en ressources, Favoriser massivement la résilience des milieux de vie par l'émergence d'une économie sociale et solidaire durable, solidement ancrée dans les collectivités.

¹ Alliance TRANSIT, [Consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec – 2023-24](#) (PDF)

Recommandation 5 – Système agroalimentaire | AUTOSUFFISANCE, SÉCURITÉ, PRATIQUES ÉCOLOGIQUES, LUTTE AU GASPILLAGE

Investir dans la conversion rapide du système agroalimentaire industriel en un système agroécologique tendant vers l'autosuffisance alimentaire, la sécurité alimentaire pour toutes et tous et l'élimination du gaspillage alimentaire.

Recommandation 6 – Territoire | PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Soutenir massivement la densification des quartiers urbains et des cœurs villageois. Dégager les sommes nécessaires pour assurer rapidement la protection d'au moins 30 % du territoire - en priorisant les écosystèmes les plus critiques d'un point de vue biodiversité - dans chaque région du Québec. Protéger les forêts, les tourbières et les autres milieux naturels. Accélérer le verdissement des espaces urbains.

Recommandation 7 – Écocitoyenneté | ÉDUCATION

Mener dans les grands médias et dans tous les milieux (jeunes et adultes) des campagnes intensives d'éducation sur la crise climatique et écologique ainsi que sur les bénéfices de la mobilité active et collective dans des milieux de vie compacts, verts et conviviaux.

Recommandation 8 – Fiscalité | AJOUTER LE BÂTON AUX CAROTTES

Mettre en place des mesures d'écofiscalité progressive (ne pénalisant pas les populations moins nanties) afin de décourager les émissions de GES et les modes de production, de consommation, d'habitation et de déplacements énergivores ou écocides (et non uniquement des subventions pour récompenser les comportements souhaités).

Recommandation 9 – Action climatique | FINANCEMENT À LA MISSION

Dégager des montants substantiels pour le financement à la mission des organisations citoyennes et environnementales qui œuvrent pour la lutte au réchauffement climatique et la protection de la biodiversité.

REMERCIEMENTS

Nous vous remercions de la bienveillante attention que vous porterez à nos recommandations et espérons vivement qu'elles influenceront les choix budgétaires 2024-2025 du Québec.